

« En deux temps et trois mouvements : les politiques d'éducation des adultes au Québec »

Préambule

Les secteurs d'enseignement *Éducation des adultes* et *Formation professionnelle* ont été et sont toujours les parents pauvres de l'école publique. Ce sont des secteurs marginalisés. Jusqu'à il y a 20 ans, le monde de la recherche s'est peu intéressé à ces deux secteurs. Mon objectif, aujourd'hui est de dresser le portrait global des 30 dernières années (1980-2010) et de le soumettre à votre sens critique.

I. Éléments de cadrage

1. Éléments théoriques (diapositive 3)

Les politiques existantes sont des politiques de faits, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de plan formel. Il s'agit de plans sectoriels. Une politique plus formelle n'apparaîtra qu'en 1992. Les orientations des politiques trouvent leurs sources dans le contexte social, économique et politique. Les politiques ne sont pas uniquement le produit des instances politiques mais aussi le résultat de l'action publique de différents acteurs. Il y a eu un compromis entre le milieu et les instances gouvernementales. Il existe un écart entre les politiques et leur application. L'éducation des adultes est un monde complexe avec plusieurs segments.

2. Rappel historique : l'éducation permanente (1962-1982) (diapositive 4)

Lors des années 60, on assiste à un développement important de l'EDA et de la FP. On assiste alors au fondement des politiques (rapport Tremblay (FP), rapport Ryan (EDA)). Il y a un développement de l'action de l'État sous le signe de la sociale-démocratie. L'éducation est un outil de lutte aux inégalités et de développement économique. Le rapport Faure (éducation permanente) et le rapport Freire (outil de conscientisation) sont des fondements intellectuels. Par la suite, il y a eu la publication du rapport Jean qui propose une réorganisation. On note l'absence de suite du rapport. En 1984, il y a eu la mise sur pied d'un plan d'action qui fait le contraire du rapport Jean.

II. En deux temps et trois mouvements

1. Le virage professionnel

A) Le virage main-d'œuvre (1982-1991)

Contexte (diapositive 5)

La période 1982-1991 est une période où sévire une crise de l'emploi, où il y a l'introduction de changements technologiques et du libre-échange, les négociations commencent. La formation en entreprise au Canada est trop faible,

insuffisante. Il y a eu une évaluation des politiques publiques de gestion du marché du travail au Canada. Ces politiques sont considérées problématiques au Canada : le filet de protection sociale est trop important et les mesures actives du marché du travail sont trop faibles. Au niveau de l'éducation, il y a une fuite de la formation professionnelle par les jeunes et de la gestion des enseignants. Il y a une perte, une désertion de la FP. En 1982, la Loi fédérale sur la formation est adoptée.

(Diapositive 6)

Pour les individus, il y a la création de mesures d'insertion et de réinsertion (stages en entreprise (opération Déclit), retour aux études, travaux communautaires). De temporaires, les mesures deviennent permanentes. Il y a une mobilisation des organismes communautaires (aide psychosociale et club de recherche d'emploi). On assiste à la réforme de la formation professionnelle.

Au niveau des entreprises, il y a la création de **programmes de subvention** au développement de la formation en entreprise pour qu'il y ait des consonances avec la formation professionnelle et technique (création des crédits d'impôts, soutien sous forme d'expertise). On a essayé d'instrumenter les institutions publiques pour soutenir de façon instrumentale les entreprises pour qu'elles développent des programmes de formation. Il y a une activation et une réactivation des **structures d'identification des besoins** (relance des commissions de formation professionnelle, transformation des services d'éducation des adultes en service aux entreprises dans les cégeps et les commissions scolaires). Aussi, c'est la création des comités sectoriels de main-d'œuvre et de la **formation sur mesure**. Voilà pour ce qui est des entreprises et des mesures.

Virage : un rapprochement économie/éducation (diapositives 7 et 8)

a) Ce virage main-d'œuvre a conduit à un repositionnement des différents segments de l'éducation des adultes. D'une part, on cherche à développer la formation en entreprise. Cette dernière est reconnue comme un segment légitime de formation, ce qui n'était pas le cas dans les années antérieures. On cherche à travers une politique incitative, à donner de l'argent pour que les gens s'organisent. Ensuite, il y a une réorientation de l'éducation populaire vers des fins d'insertion. Enfin, la formation des sans emplois prend de plus en plus d'importance dans la mesure où l'achat de place dans les cégeps et les commissions scolaires, dans le cadre de cours, a connu une augmentation.

b) L'autre élément important est la valorisation de la formation professionnelle qu'on a cherché à établir auprès des jeunes, d'une part, par l'élévation de la norme scolaire. Il faut se souvenir que cette idée n'est pas propre au Québec. Elle existe ailleurs. Pour que la formation professionnelle n'apparaisse plus de parents pauvres, il faut que ce ne soit pas juste les élèves en difficulté qui entrent en formation professionnelle. Donc, on a en quelque sorte édicté des seuils d'accès qui étaient plus difficiles et cette idée-là est présente aussi ailleurs. Ce n'est pas une révélation québécoise.

D'autre part, la valorisation s'est faite auprès des employeurs. L'idée est d'annoncer une réforme de programme systématique avec un programme, des échéanciers, d'introduire l'approche par compétences, qui à l'époque est réputée, à tort ou à raison, et réputée comme étant plus efficace au niveau des apprentissages. L'idée est de répondre aux critiques des entreprises et des milieux de travail sur l'inadéquation des formations par rapport au milieu de travail et aux changements technologiques et organisationnels qui se produisaient dans les milieux de travail.

c) Le troisième aspect est la diversification des modes d'intervention des institutions scolaires en matière de formation des adultes. D'une part, il y a institutionnalisation de la formation sur mesure. D'autre part, il y a la lutte au décrochage et les efforts pour le raccrochage scolaire.

d) Le dernier élément est l'accentuation de la régulation de contrôle des acteurs économiques, c'est-à-dire qu'il y a un rapprochement plus étroit entre l'éducation et les gens de l'économie. Clairement, il y a le début d'une réorganisation systématique des relations entre les institutions scolaires et les milieux de travail avec la réforme des modes de planification de la formation professionnelle et technique, avec la formation sur mesure, avec la création des comités sectoriels.

Voilà ce qu'il faut retenir pour le premier mouvement. On est dans une époque où la formation professionnelle prime et où les investissements publics visent à effectuer ce virage de façon importante.

B) Les réajustements stratégiques (1992-2002)

Le deuxième mouvement se situe autour des années 1990, 92. Une série de réajustements stratégiques a eu lieu durant cette période.

Contexte (diapositive 9)

- a) La situation économique est toujours turbulente. La crise de l'emploi n'est pas résorbée. Au contraire. En 1991, 1992, elle va augmenter. Même les ingénieurs commencent à se poser des questions sur le problème d'insertion des diplômés, alors que jamais ils avaient eu de problème à cet égard.
- b) Il y a des changements importants au niveau des fondements intellectuels et politiques. J'appelle cela l'esprit néolibéral. Pourquoi l'esprit néolibéral? D'une part, c'est parce que les partis conservateurs qui sont fondamentalement néolibéraux sont au pouvoir, mais en même temps, cet esprit ne teinte pas uniquement les partis politiques conservateurs mais l'ensemble des partis politiques, y compris des partis politiques se disant plus réformistes.

Aussi, le discours sur les changements économiques se fait de plus en plus prégnant. On parle de plus en plus de mondialisation. Mais il y a de nouveaux concepts qui arrivent sur le marché. C'est la nouvelle économie et l'économie du savoir.

Au niveau intellectuel et des projets éducatifs, on voit apparaître un nouveau slogan. Je ne dis pas cela négativement. C'est la montée de l'apprentissage tout au long de la vie. L'UNESCO et l'OCDE commencent à développer toute une perspective. Par exemple, l'UNESCO propose une série de d'orientations et de changements différents de l'éducation permanente alors même qu'elle se dit en lien avec cette dernière.

Ce sont des éléments importants avec lesquels les acteurs du terrain (acteurs politiques, économiques) jonglent. Encore aujourd'hui, il est dit qu'il faut adapter l'éducation à une société du savoir, par exemple. C'est vrai du dernier plan d'action de la ministre Courchesne, « L'école, j'y tiens ». C'est explicitement dit, comme dans d'autres aussi.

- Au niveau politique, il y a des changements de gouvernement au fédéral et au provincial. Cet élément est important car la Loi 90 sur la formation en entreprise, par exemple, se comprend mieux dans un monde où le PQ est au pouvoir que lorsque les libéraux règnent.
- Au niveau de la situation éducative, on s'aperçoit que la stratégie pour relancer la formation professionnelle auprès des jeunes et de leurs familles ne fonctionne pas. Le nombre d'élèves continue à baisser et on se rend compte qu'il faut faire quelque chose de différent.

Les mesures destinées aux entreprises (diapositive 10)

Pour les individus, les mesures d'insertion deviennent permanentes et on les accole de façon beaucoup plus stricte au chômage, au bien-être social et aux politiques de sécurité sociale. En d'autres mots, il y a une incitation relativement forte pour qu'un jeune chômeur ou sur le bien-être retourne aux études, notamment en formation professionnelle. Aussi, il y a des nouveaux développements en terme de forme communautaire de soutien avec entre autres le développement des entreprises d'insertion qui s'est surtout manifesté dans les années 90.

Dans un cadre néolibéral où il y a une lutte au déficit et les coupures qui s'en suivent, les politiques incitatives liées à la formation en entreprise mises en place pendant les années 80 sont arrêtées au début des années 90. On arrête les programmes de financement, sauf le crédit d'impôt qui est très peu utilisé.

Quand le PQ reprend le pouvoir dans les années 90, il amorce des discussions avec les partenaires économiques pour réitérer l'importance de la formation en entreprise. Trouvant que les entreprises n'en faisaient pas assez, une loi est

imposée afin de les obliger à verser, à investir ou dépenser, dépendamment du côté où on se trouve, un pour cent de la masse salariale pour la formation de la main-d'œuvre.

D'une part, au niveau des entreprises, il y a eu toute la réorganisation du réseau main-d'œuvre pour faciliter l'expression de la demande et les besoins. Donc, les commissions de formation professionnelle sont devenues la SQDM, la SQDM va devenir Emploi-Québec. Il y a la politique de l'intervention sectorielle qui est systématisée. Aussi, grâce au Fonds sur la formation de la main-d'œuvre, il y a un soutien à la recherche qui est développé.

Les réajustements stratégiques (diapositive 11)

- a) En matière de formation professionnelle, le réajustement est de la valoriser par son autonomisation et à travers la pédagogie, c'est-à-dire par des formules pédagogiques plus près de la population scolaire et de la mission même de la formation professionnelle. En ce sens, les voies expérimentales qui avaient été proposées et qui sont devenues des mécanismes relativement permanents (alternance, concomitance des études, passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique) créent une certaine autonomisation de la formation professionnelle et technique par rapport à la formation générale. Il y a une spécificité de la FPT qui doit se traduire par rapport aux modes d'apprentissage qui sont en présence. Au plan administratif, on crée des centres de formation professionnelle avec une direction autonome. Cela met un terme à la polyvalence qui avait été proposée au niveau de la formation, au niveau du rapport Parent et de la réforme de l'éducation dans les années 80, dans les années 64 et 70.
- b) On assiste à la réorganisation des modes de planification des programmes. Par exemple, on a commencé à construire les programmes de formation sur l'approche par compétence. On a créé la formation sur mesure, ce qui a aussi été fait dans les commissions scolaires et un petit peu dans les universités. On a créé le comité national des programmes. On s'est aussi organisé pour que les milieux de travail soient régulièrement et de façon constante, consultés sur les orientations quand on fait une réforme des programmes.

L'autre élément important est l'idée que la FPT doit répondre à des besoins locaux. Ce qui ressort globalement de cette période qui s'étale sur deux mouvements, c'est le fait que l'évolution n'a pas été planifiée. Malgré les plans d'action, il y a eu des tâtonnements et des réorientations comme en formation professionnelle qui pour moi sont très significatives. En ce sens, il y a eu des apprentissages qui ont été faits et des changements qui ont été introduits en regardant les évolutions comme telles.

Synthèse (Diapositive 12)

a) Il y a eu des changements de stratégie pour mettre en œuvre le virage professionnel qui s'est produit. On est passé, dans le cas de la formation en entreprise, de l'incitation à la coercition. Dans le cas de la formation dans les institutions publiques, on est passé de l'élévation des normes d'accès à la reconnaissance d'une spécificité éducative ou pédagogique de la formation professionnelle qui, en même temps, retrouvait ses lettres de noblesse.

b) L'évolution des mesures et des dispositifs a fluctué en fonction des conjonctures économiques et politiques de l'époque. Pensons à la Loi 90 qui n'aurait jamais été adoptée sous les libéraux.

c) Il y a eu une régulation conjointe plus étroite dans la planification des activités. En même temps, on peut aussi dire que la régulation de contrôle est plus forte de la part des acteurs économiques sur le développement même et les orientations mêmes des activités de formation professionnelle, que ce soit pour les adultes ou pour les plus jeunes.

2. L'éducation tout au long de la vie

La Politique gouvernementale de l'éducation des adultes et de la formation continue (2002-20..)

Contexte (diapositive 13)

Le deuxième temps, qui est à la fois le troisième mouvement, est celui de l'ère de la politique. Quel est le contexte dans lequel on se retrouve? Il y a d'une part au niveau de la situation économique, le retour à la croissance économique. On est à une croissance stable ou forte, cela dépend des années. D'autre part, quand il y a des problèmes plus économiques, c'est des bulles qui crèvent et qui pourraient venir, à ce que disent les économistes, à des situations un peu plus normales.

Au niveau intellectuel, on baigne dans le discours sur l'économie du savoir qui dit que l'innovation est une source de croissance, que l'éducation, spécialement la formation hautement spécialisée, est une source d'innovation. D'autre part, il y a le compromis, c'est-à-dire que les politiques sur la formation des adultes et la formation professionnelle, on le voit de plus en plus à travers le discours de l'OCDE, doivent prendre en compte à la fois des objectifs d'égalité des chances et des objectifs d'efficacité. Autrement dit, l'éducation doit aussi être un outil de développement économique. En quelque sorte, il faut qu'on joue sur des compromis entre les deux dimensions. On assiste également à la diffusion du discours sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Au niveau de la situation politique et éducative, on est entré, à partir de 1996, dans une réforme à large échelle du système éducatif. Les pressions publiques ont été telles qu'on a créé les états généraux en 1996. Ces derniers proposent

un certain nombre de chantiers qui ont, à partir de 1997, fait l'objet d'un ensemble de politiques.

Contenu de la Politique gouvernementale de l'éducation des adultes et de la formation continue (diapositive 16)

On peut résumer la Politique en cinq points : rendre la formation accessible, assurer la disponibilité des ressources, agir sur la qualité des services, assurer la reconnaissance des différents segments de la formation et mettre en place et en réseau les différents lieux de formation incluant les lieux de concentration et de la demande. Un des éléments importants est l'accent mis sur la question de la reconnaissance des acquis.

Le plan d'action (diapositives 17 et 18)

La politique est accompagnée d'un plan d'action qui venait à échéance en 2007. Il devait y avoir un plan d'action devant commencer en 2008, pour la période 2008-2013. C'est un secret de polichinelle que le plan d'action 2008-2013 n'est pas encore fini. Il est supposé être publié cet automne, grosso modo, un an et demi plus tard.

Les origines de la Politique (diapositive 19)

Que peut-on dire de cette politique du point de vue de ses origines? Qu'est-ce qui fait qu'en 2002, le registre n'est plus le même, qu'on tente de développer une politique globale de l'éducation des adultes intégrant la question de la formation technique et de la formation professionnelle? Cette politique tient d'une conjoncture très particulière qui est la rencontre entre des propositions provenant des organismes internationaux et une conjoncture locale qui est la réforme de l'éducation amorcée en 1997. Sans la rencontre du discours diffusé sur le plan international, accepté et repris par l'ensemble des pays et du fait qu'à partir de 1997, une réforme importante est amorcée en éducation (incluant la formation des adultes), je ne crois pas qu'une politique formelle aurait été produite. La réforme de 1997 a permis ou a obligé une mobilisation des acteurs locaux. On sait très bien que des organismes comme les organisations syndicales et les partenaires économiques ont eu une action importante pour réorienter et ouvrir les politiques de l'éducation des adultes. À ce niveau, il y a des choses importantes qui ont été faites.

De plus, quand on analyse les orientations de la politique, on retrouve essentiellement le discours, la doctrine présente dans les organisations internationales, à l'UNESCO et à l'OCDE en particulier. En caricaturant, les grands axes de cette politique sont presque copié/collé des propositions des organisations internationales.

Les implications de la politique (diapositive 20)

a) Qu'est-ce que cette politique introduit? Une des premières choses qu'elle introduit est la reconnaissance d'un droit universel à l'éducation et à la formation des adultes. Or c'est une politique et non pas une reconnaissance à un droit

universel. C'est la reconnaissance d'un droit de la formation de base au plan de l'accès gratuit mais ce n'est pas l'accès universel à l'éducation dans toutes ses formes.

Une autre implication de la politique est que le perfectionnement et la poursuite des études relèvent des entreprises et des individus. En ce sens, ce n'est pas une responsabilité publique qui ouvre sur l'accès gratuit, par exemple aux ressources éducatives.

b) Le deuxième élément est le droit à la reconnaissance formelle des acquis et des compétences qui se fait sentir de façon beaucoup plus claire et précise. On a commencé à parler de la reconnaissance des acquis et des compétences dans les années 1970. En 2002, ce n'est pas un truc nouveau. Le Québec avait acquis une réputation internationale au plan théorique sur la façon de faire de la reconnaissance des acquis. Quand on se promenait en France, en Suisse et puis dans d'autres pays, on nous parlait toujours de l'approche québécoise. Le seul truc, c'est que cette approche n'a jamais été mise en œuvre réellement dans les institutions et en particulier dans les institutions publiques.

c) Enfin, le dernier élément est la reconnaissance d'une responsabilité individuelle comme telle.

Les oublis (ou les non-dits) de la politique (diapositive 21)

a) La politique évacue la formation dans les cégeps et les universités. À l'époque, il y avait au minimum 100 000 adultes dans les universités, dans des certificats, dans des programmes de bac, de maîtrise et de doctorat. Mais il n'y a aucun mot sur l'université, sauf pour dire que l'université doit faire de la recherche.

b) La politique n'est pas explicite sur un ensemble de pratiques possibles. Rien n'est dit dans la politique sur la formation de l'environnement, la formation de la santé, la formation pour les personnes plus âgées, l'éducation scientifique, l'accès à la culture en général, etc.

Les mesures

a) L'alphabétisation (composante de la formation de base) (diapositive 22)

Un des aspects positifs de la politique est la réintroduction de certains éléments. On a rélargi le champ de référence de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle dans un ensemble plus global où effectivement, on est revenu sur des questions comme la formation, l'alphabétisation comme étant une composante de la formation de base. Les statistiques démontrent une croissance des inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires, sans compter la croissance des effectifs dans les organisations communautaires en alphabétisation qui est un élément central et important de ce secteur. Il y a dans l'ensemble six pour cent de croissance au cours de ces années-là.

b) La lutte au décrochage (diapositive 23)

Il y a une série de mesures mises en place au niveau de la lutte au décrochage. D'une part, il y a la question de la mobilisation de la formation générale des adultes qui a été fait pour lutter contre le décrochage. En fait, actuellement il y a plus de 50 pour cent des étudiants en formation générale des adultes dans les commissions scolaires qui ont 24 ans et moins. Et si je ne me trompe pas, au moins le tiers de ces adultes ont moins de 20 ans.

c) La formation en milieu de travail (diapositive 24)

Par rapport à la formation en milieu de travail, le grand changement est la transformation de la Loi 90 en 2007 où un nouvel élément a été introduit : la volonté de développer les compétences et les qualifications en milieu de travail en introduisant ce que la Commission des partenaires du marché du travail appelle un cadre de développement des compétences et des qualifications. Ce cadre est un dispositif qui inclut des volontés d'entreprises pour développer la main-d'œuvre, le recours au comité sectoriel pour produire des normes professionnelles. C'est la volonté aussi des entreprises et des milieux éducatifs pour développer les programmes de formation, entre autres, en utilisant le régime d'apprentissage pour développer la main-d'œuvre, et au bout de la ligne, certifier les populations.

d) La formation professionnelle et technique (diapositive 26)

Selon ma lecture, les mesures mises en place au niveau de la FPT ne modifient pas de fond en comble son développement par rapport à la période précédente. Mais il y a eu des investissements financiers et on revient à une logique qui prévalait dans la période précédente. On revient au discours sur la crise, à une logique où on cherche à ajuster davantage la formation professionnelle et technique à la situation économique à travers le plan d'action, le Pacte pour l'emploi et l'équivalent éducatif, qui est le plan d'action d'éducation emploi et productivité.

e) L'intégration des immigrants (diapositive 27)

Depuis quelques années, une attention particulière est mise sur la formation des immigrants, tant au niveau de la francisation qu'au niveau de la reconnaissance des compétences, considérées comme des éléments fondamentaux du passage vers une économie, une société du savoir.

III. Conclusions (diapositives 29 et 30)

a) Le premier mouvement concerne les politiques de fait. L'impression générale a été de remettre comme objet politique la formation professionnelle et technique comme objet de premier plan. Le fait que les investissements en éducation des adultes ont été largement des investissements reliés à l'emploi, au travail, à l'insertion professionnelle. L'autre élément qui est important est la constitution d'un réseau complexe d'acteurs économiques qui travaille plus ou moins en lien avec les institutions publiques au niveau de la planification de la réalisation des activités.

b) La deuxième conclusion est qu'en 2002, on passe à une politique explicite qui ouvre les champs possibles en éducation des adultes, c'est-à-dire qu'on revient sur la formation de base. Quand on revient sur la question du raccrochage scolaire, d'égalisation des chances, on ouvre le spectre des possibles au niveau de la formation comme telle. Encore une fois, il faudrait faire une évaluation beaucoup plus stricte des processus, mais il me semble qu'il y a des acquis importants à ce niveau.

c) Le dernier élément à retenir est la difficulté à élaborer des compromis et des consensus en éducation des adultes. La politique de 2002 a été la dernière politique et le plan d'action de 2008 n'est toujours pas clos. C'est aussi un enjeu relatif aux relations pas toujours faciles entre les différents ministères fondamentaux mais aussi entre les structures publiques et les acteurs de terrain, que ce soit les enseignants dans les centres de formation professionnelle, dans les centres d'éducation des adultes, dans les cégeps et les universités, que ce soit les groupes communautaires ou les acteurs économiques.

Questions, réponses et commentaires suite à la conférence de monsieur Pierre Doray

1. Pour les années à venir, doit-on s'attendre à une diminution de la qualité des diplômes décernés au Québec?

Réponse de monsieur Doray

C'est une question difficile à répondre. Il y a toujours eu des controverses sur ce qui doit être enseigné, sur la formation sur mesure, les relations entre les entreprises et les systèmes publics, sur ce que les élèves doivent apprendre pour devenir des travailleurs, des techniciens et des professionnels compétents, etc. Les programmes sont toujours le résultat de compromis. Certains croient que la formation se dilue alors que d'autres la considère meilleure qu'avant. Par exemple, suite aux opérations de relance du ministère effectuées auprès des employeurs sur la formation professionnelle et technique, le taux de satisfaction était très élevé. En ce sens, si on se fit à ces enquêtes, les diplômés de la formation professionnelle (FP) sont considérés positivement.

D'autre part, il faut aussi tenir compte de la diversité des formations et de leurs objectifs spécifiques. La logique de la formation initiale n'est pas la même que celle du perfectionnement. Dans le cas d'un adulte qui retourne aux études à cause d'un licenciement collectif, est-il obligé de réapprendre ce qu'il sait déjà parce qu'il entre dans un cadre très strict de programme? Dans ce cas, le principe de reconnaissance des acquis est fondamental. De ce point de vue, l'accessibilité à la FP doit être à géométrie variable. Dans le cas de perfectionnement, les « formats » de formation doivent aussi être variables.

Enfin, vouloir insérer les gens trop rapidement sur le marché du travail est également un problème. Il faut laisser le temps d'apprendre, d'acquérir les prérequis, etc. Il faut donc que la flexibilité soit liée à un bon diagnostic au niveau des acquis et des compétences des individus au moment de leur entrée en formation.

2. Dans votre discours, vous n'avez pas fait référence au travail des enseignantes et des enseignants. De notre côté, on constate également un changement notamment au niveau de l'implication de l'état dans la formation et la qualification des maîtres. Qu'en est-il de la stabilité de l'emploi pour le personnel enseignant? Est-ce que la FP ne risque pas d'être moins populaire auprès des jeunes si les critères et les prérequis sont abaissés? Revient-on au professionnel court?

Réponse de monsieur Doray

Je connais peu de choses sur la profession enseignante mais j'ai l'impression qu'il y a un non-événement à ce sujet, c'est-à-dire que des choses auraient dû

être faites, des décisions auraient dû être prises de la part des autorités publiques et qu'elles ne l'ont pas été. Il y a des problèmes importants à ce niveau. L'institution publique doit refléter la diversité des formats en éducation, c'est un acquis de la première période.

3. Certains immigrants ont des métiers et ne peuvent le pratiquer. On se prive d'une richesse. Je suis très préoccupée pour les élèves qui ont des difficultés à entrer sur marché du travail à cause des chasses-gardées professionnelles.

Réponse de monsieur Doray

L'immigration est un dossier stratégique et important. Les institutions publiques d'enseignement ne sont pas les seules responsables. La responsabilité incombe aussi aux corporations professionnelles et aux pratiques de recrutement des entreprises. Le milieu économique doit agir à ce niveau là. Cette question soulève l'importance de développer le secteur de la reconnaissance des acquis, qu'il puisse avoir des ressources. Les ressources doivent servir à la concrétisation pour qu'ensuite, on puisse adapter le service éducatif pour moduler en fonction des formations manquantes.

4. La formation sur mesure est très dangereuse, elle risque d'entraîner des coupures de postes d'enseignantes et d'enseignants. Il est difficile de gérer les entrées et sorties continues et le non respect de la loi des formation des groupes dans les secteurs mous (électroménagers, réparation d'audio/vidéo, secteur du plastique). Les employeurs, parce qu'ils financent, fixent les règles. Par exemple, l'école d'aérospatiale se fait appelée « bombardier annexe ». Ces formations sont très payantes pour le gouvernement et les entreprises. Pour cette raison, on accepte des gens qui ont une troisième secondaire et on leur fait suivre des cours en concomittance. Personne ne dénonce ces choses. Que fait-on avec cela?

Réponse de monsieur Doray

Pour moi, la formation sur mesure est une formation qui s'adresse fondamentalement aux personnes en emploi. Elle n'est pas faite pour régler les problèmes éprouvés à l'école secondaire régulière et elle n'est pas un remède à tout. On fonctionne à la demande du marché et de l'entreprise. Au niveau de la formation sur mesure, les négociations doivent se faire sur deux plans : entre le gouvernement et l'entreprise ainsi qu'entre les salariés et les formateurs. Les formateurs adaptent leur situation au niveau du personnel, des salariés qui sont dans les stages et dans les salles de cours. En ce sens, il y a des choses qui sont possibles.

Pour ce qui est de la question de la pression faite sur le temps de formation à travers la planification de formation qui se voudrait trop courte, ou trop rapide, c'est effectivement toujours le danger. La formation initiale et le perfectionnement sont deux choses différentes. La formation sur mesure et la reconnaissance des

acquis permet l'accès à des diplômes. Il y a une certaine forme de pessimisme qui peut être présent et qui est compréhensible. Ce qui devrait être rassurant, c'est qu'il y a une négociation entre le demandeur et le secteur public, entre les entreprises et les enseignantes et enseignants salariés. Ce n'est pas juste le secteur privé qui a cela entre les mains. C'est beaucoup dans la négociation que cela peut se faire. Et là effectivement, il n'y a pas de recette toute faite d'avance. Une partie du problème n'appartient pas à l'éducation mais au milieu économique. Il faut demander des ressources et ajouter les formations manquantes.

Commentaires des enseignantes et enseignants

- Importance de travailler les attitudes et les comportements, ce n'est pas tout de travailler la technique;
- Préoccupation par rapport à une formation raccourcie et par rapport aux demandes des employeurs. En FP, on ne répond pas tout à fait aux exigences des employeurs car souvent, ils exigent une cinquième secondaire et ce, malgré l'expérience que les élèves peuvent avoir sur le marché du travail;
- Lancée néolibérale, une enseignante trouve le portrait dressé pessimiste;
- En FP, mandat du MELS sur la réussite scolaire. Réussite à quel prix ? Il faut que l'élève réussisse à tout prix à cause des plans de réussite. Les échecs sont attribués aux enseignantes et enseignants. Ils se font dire qu'ils n'ont pas les compétences. Les jeunes ont des échecs et ne répondent pas aux attentes sur le marché du travail. Les employeurs disent qu'on enseigne les vieilles méthodes mais on est toujours en attente des nouveaux programmes;
- Les élèves n'ont pas les acquis et les préalables pour suivre le programme. Le test de développement général (TDG) n'existe pas à la FP, une enseignante a peur qu'on retourne au professionnel court, c'est absolument désolant.